

Ce formulaire devrait être complété par l'infirmier(ère) du centre de santé responsable du contrôle des agents de santé communautaires. L'infirmier(ère) devrait rendre visite aux agents de santé pendant l'administration de la CPS, au moins une fois par saison de transmission, pour obtenir les informations nécessaires en interrogeant et en observant les agents de santé pendant leur travail.

Date  _ _   _ _   _ _	District .....	Centre de santé .....
Village .....	Nom du superviseur .....	Nom de l'agent de santé .....

### 1. Observation directe de l'administration de la CPS

L'agent de santé communautaire a-t-il tout le matériel pour l'administration de la CPS ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il un registre pour consigner les informations ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il des cartes d'administration de la CPS ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il donné des informations sur la CPS au parent ou tuteur de l'enfant ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il expliqué que la CPS est administrée trois fois* pendant la saison des pluies ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il vérifié l'identité et l'âge de l'enfant ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il vérifié si l'enfant était bien éligible pour la CPS ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il administré la dose correcte de SP + AQ à l'enfant ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il gardé l'enfant en observation pendant au moins 30 min après le traitement ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il remis les deuxième et troisième doses au parent ou tuteur de l'enfant ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il expliqué comment administrer la deuxième et la troisième dose ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il fixé un rendez-vous pour le cycle de CPS suivant ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il rempli les cartes de CPS correctement ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il consigné correctement les informations dans le registre ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il rincé les cuillères, seringues et gobelets utilisés pour l'administration de la CPS ?	_  Oui	_  Non

### 2. Sensibilisation des soignants

L'agent de santé communautaire a-t-il expliqué la différence entre la CPS et la prise en charge communautaire des cas de paludisme ou la prise en charge intégrée des cas** ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il informé le parent ou tuteur de l'enfant des effets indésirables des médicaments utilisés pour la CPS ?	_  Oui	_  Non
Le parent ou tuteur de l'enfant a-t-il été informé de ce qu'il fallait faire si un événement indésirable se produisait ?	_  Oui	_  Non
L'agent de santé communautaire a-t-il recommandé au parent ou tuteur de l'enfant de consulter immédiatement un agent de santé chaque fois l'enfant serait malade ?	_  Oui	_  Non

Remarque du superviseur:

.....

.....

.....

\*l'administration peut être portée à quatre cycles, le cas échéant

\*\*dans les régions où la prise en charge communautaire des cas de paludisme ou la prise en charge communautaire intégrée est mise en œuvre